

Syndicat du chemin de fer de
ceinture de Paris.

Suppression des passages à
niveau entre le tunnel de
Charonne et la rue [...]

Broise, Albert (18..-18..?). Photographe. Syndicat du chemin de fer de ceinture de Paris. Suppression des passages à niveau entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton / Albert Broise, fotogr.. 1887-1889.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

FR 11
297 (2)

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU.

1^{er} Arrondissement

entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton,
sur une longueur de 3520 mètres.

La suppression des Passages à niveau, entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton, constituant le premier arrondissement de travaux, a été obtenue par l'exhaussement du chemin de fer de ceinture au-dessus du niveau des rues voisines, sur un parcours de 3 kilomètres et demi et à une hauteur variable qui a dépassé 5 mètres.

Opérer ce relèvement de plate-forme, sans dévier la ligne même provisoirement, sans faire d'expropriations, sans entraver les communications dans les quartiers traversés, sans interrompre la circulation de 130 à 170 trains de jour et de nuit;

Assurer au milieu des travaux l'exploitation régulière de trois stations de voyageurs, pourvoir par des installations provisoires au trafic de la gare de marchandises de Charonne;

Exécuter enfin les travaux dans le court délai de 32 mois qui devait s'écouler entre leur commencement et l'ouverture de l'Exposition Universelle de 1889, tel était le problème à résoudre.

Les emprises du chemin de fer ayant été limitées aux strictes exigences de la construction, l'exhaussement sur place ne pouvait être réalisé qu'à la condition d'exploiter en voie unique et de relever successivement les deux voies. Pour donner passage aux trains mis en marche par l'Exploitation, il a été nécessaire de limiter à 1,300 mètres la longueur de la voie unique. On a été ainsi conduit à diviser le tronçon de chemin de fer à exhausser en **quatre Sections** devant être relevées l'une après l'autre, à l'extrémité desquelles le profil définitif était raccordé au profil primitif par une rampe provisoire.

Dans l'étendue de **chacune des Sections** ainsi formées, l'exhaussement a été opéré généralement en **3 périodes**, savoir :

1^{re} PÉRIODE. — La circulation des trains étant assurée sur l'une des voies, la **voie extérieure** par exemple, la plate-forme des terrassements était élargie du **côté intérieur** au niveau primitif et l'on posait une **voie provisoire** à une distance suffisante de la voie unique en exploitation, pour qu'il fut possible, dans l'entrevoie élargie, d'établir ultérieurement soit un talus de terrassements correspondant au relèvement projeté, soit un mur de soutènement provisoire.

2^e PÉRIODE. — La circulation des trains étant reportée sur la **voie provisoire** ainsi établie, la plate-forme du chemin de fer, dans la partie correspondant à la **voie extérieure**, était ensuite exhaussée au niveau supérieur et cette voie posée à son emplacement définitif.

3^e PÉRIODE. — La **voie extérieure** relevée étant livrée à l'exploitation, l'exhaussement de la **voie intérieure** formait l'objet de la troisième et dernière période.

Les ouvrages en maçonnerie et les tabliers métalliques ont été le plus souvent construits par parties correspondant aux différentes périodes de l'exhaussement. Les ponts provisoires dans chaque période, ont été formés avec les poutres et entretoises

d'ouvrages métalliques définitifs se rattachant à des périodes ultérieures. Les remblais ont été exécutés également par parties au moyen de décharges publiques ouvertes sur les points accessibles du Chemin de fer.

Les marchandises à destination de la gare de Charonne, à l'exception des charbons de la C^e du Gaz, ont été transportées et livrées à la gare de Reuilly, sur la ligne de Paris à Vincennes, au moyen du raccordement de Bel-Air. Le service des charbons a été assuré sur l'emplacement de la gare de Charonne en relevant successivement par parties la plate-forme de cette gare.

Des bâtiments provisoires ont été construits dans les stations de Charonne, de l'avenue de Vincennes et de Bel-Air, pour assurer le service pendant la construction ou la transformation des bâtiments définitifs.

Les dépenses de suppression des passages à niveau dans l'étendue du premier arrondissement d'Ingénieur, entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton, se sont élevées à environ **8 millions, soit, par kilomètre, 2.285.000 francs**. Les dépenses résultant de la construction d'ouvrages provisoires, ou faites en vue d'une utilité purement temporaire et nécessitées exclusivement par le maintien de l'exploitation, se sont élevées à environ **750.000 francs**.

Les dépenses de l'opération ont été supportées par l'Etat, la Ville de Paris et le Syndicat du Chemin de fer de Ceinture.

SERVICE DES TRAVAUX.

M. Arnaud, Directeur des Chemins de fer de Ceinture.

M. Étienne, Ingénieur des Travaux du 1^{er} Arrondissement.

M. Weill, Ingénieur des Travaux du 2^e Arrondissement.

Pl. 207-II-2A

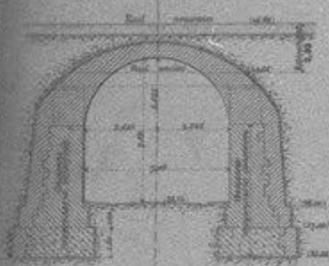
SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

1^{re} Section.

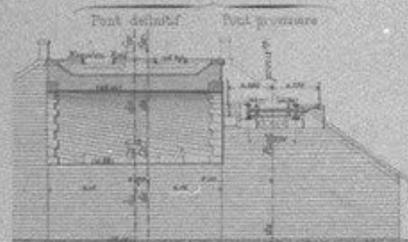


COUPE EN LONG



Note. Le tracé possible représente l'ancien pont.
Echelle de 1/2000 p.m.

COUPE EN TRAVERS
2^e Période



Echelle de 1/1000 p.m.

Note. Les fils supportant le tablier des ponts péroraires sont
représentés au tableau du 24 de la rue Charonne.

PASSAGE INFÉRIEUR DE 7^m00 D'OUVERTURE
SUR LA RUE PICPUS.

Vue prise du côté intérieur
(24 Août 1888).

Ph. 294 II 3A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

1^{re} Section (2^e Période).



VIADUC DE L'AVENUE DAUMESNIL.

Vue prise du côté extérieur
pendant la démolition du pont provisoire.

1^{er} Juin 1887

Ph 294 II-4A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

1^{re} Section (3^e Période).



VIADUC DE L'AVENUE DAUMESNIL.

Vue prise du côté intérieur
après le relèvement.

10 Novembre 1887.

Pl. 284 II-5A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

2^e Section (2^e Période.)



PONT BIAIS DE 12^m00 D'OUVERTURE.
SUR LA RUE ROTTEMBOURG.

Vue prise du côté extérieur avant le levage du cintre

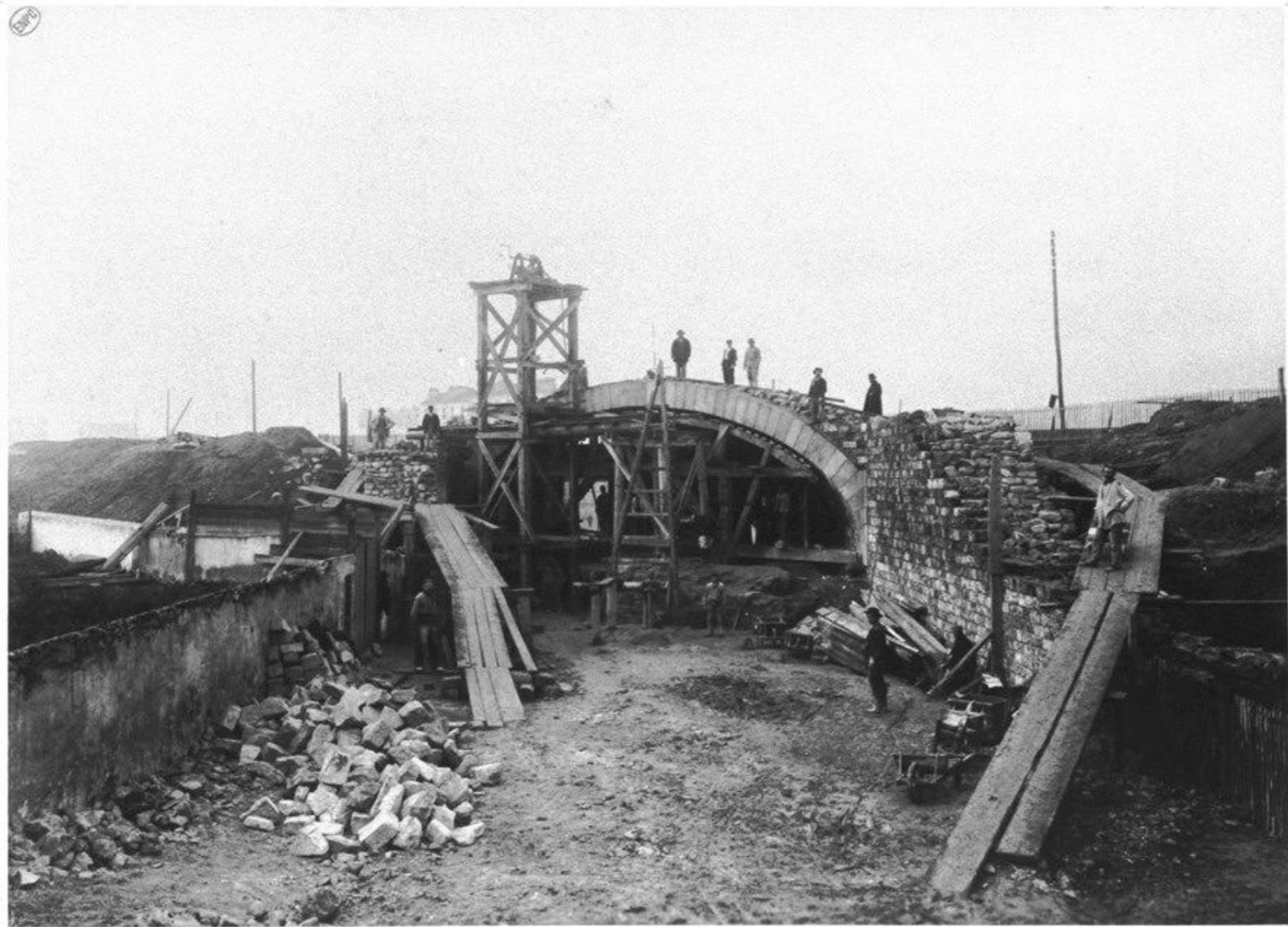
18 Octobre 1887

Pl. 203 II-6A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

2^e Section (2^e Période).



PONT BIAIS DE 12^m00 D'OUVERTURE
SUR LA RUE ROTTEMBOURG.

Vue prise du côté extérieur, après le décaissement.
(12 Novembre 1887)

Pl. 207 II-7A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

2^e Section (2^e Période).

Vue prise du côté extérieur après l'enlèvement du cintre.

Vue prise du côté intérieur montrant le pont provisoire.



PONT BIAIS DE 12^m00 D'OUVERTURE
SUR LA RUE ROTTEMBOURG .

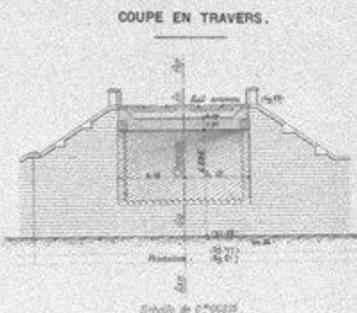
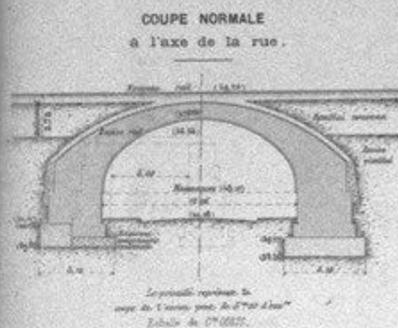
21 Décembre 1887.

Pl. 234 II-8A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

2^e Section (3^e Période).



PONT BIAIS DE 12^m00 D'OUVERTURE
SUR LA RUE ROTTEMBOURG.

Vue prise du côté extérieur.
(24 Août 1888).

Pl 294 II - 9A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

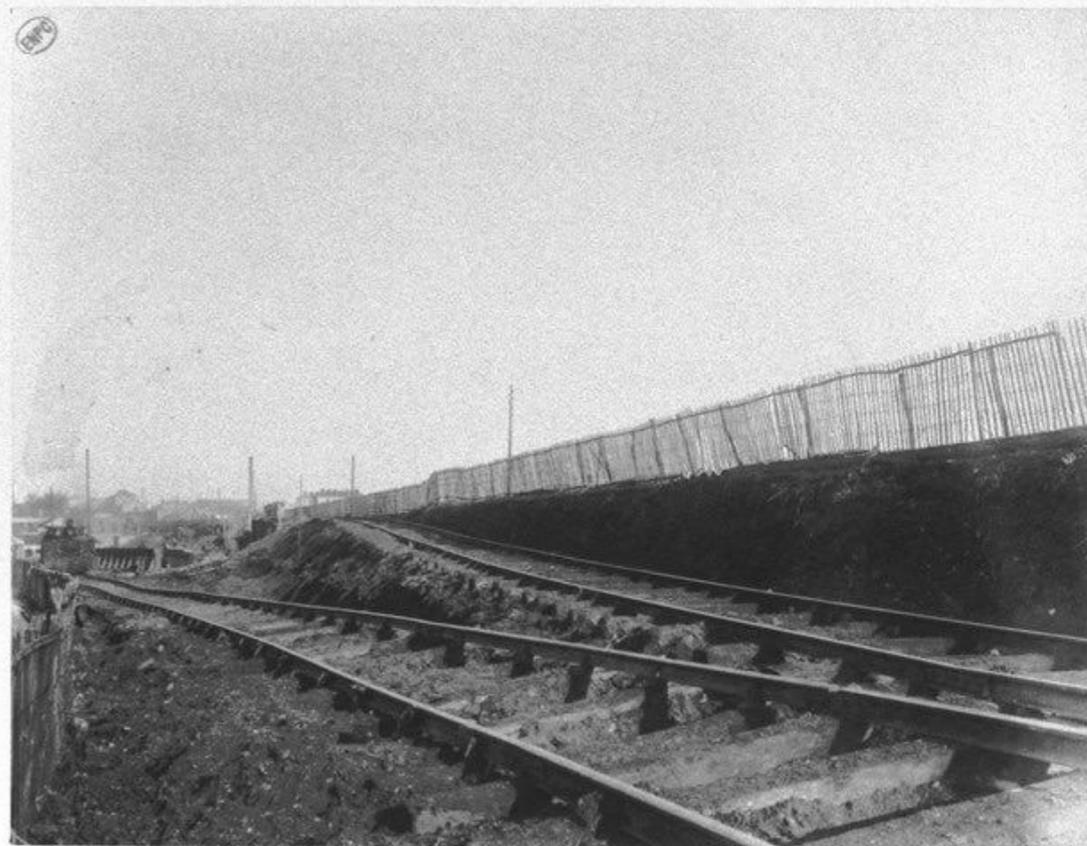
SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

(2^e Section (3^e Période).

Vue prise du raccordement du chemin de fer de Vincennes, près de l'usine à gaz.



Vue prise entre le pont Rottembourg et le pont Daumesnil.



DÉBLAIS DE L'ANCIEN RACCORDEMENT (MARCHANDISES)
DU CHEMIN DE FER DE VINCENNES.

13 Janvier 1888.

Pl. 29 II - 10 A

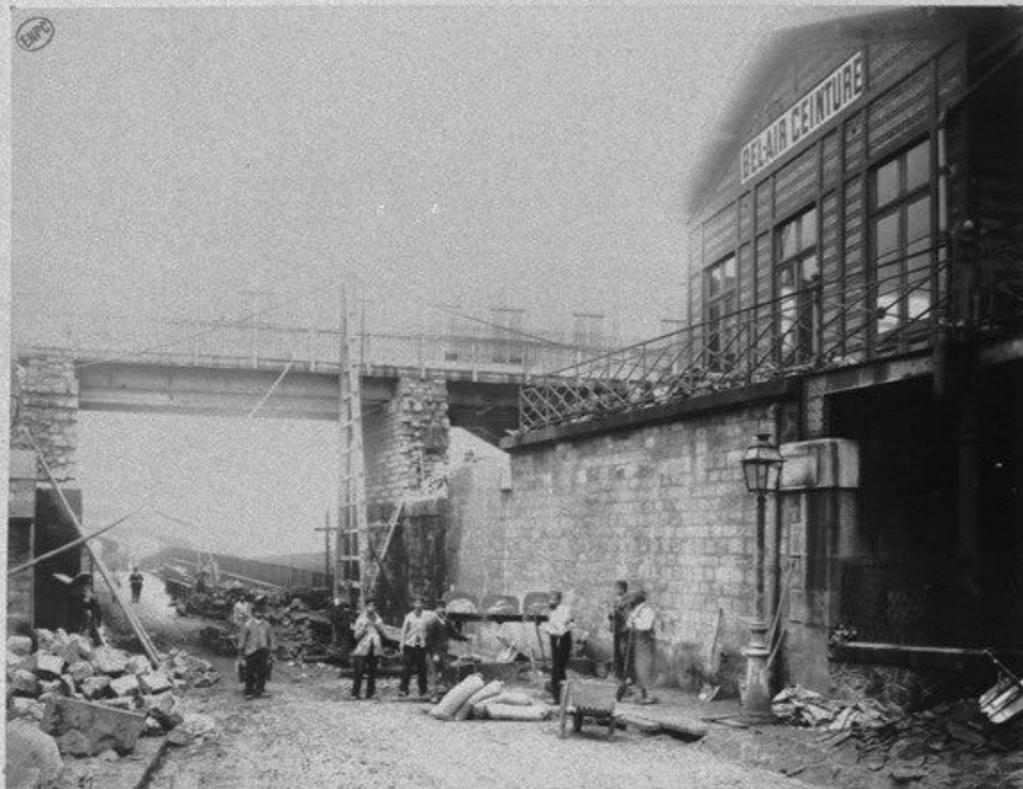
SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

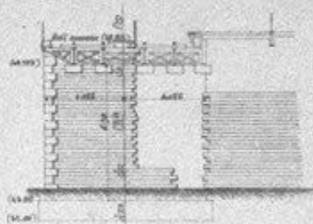
2^e Section (3^e Période).

Pont sur la rue des Marguettes et le Chemin de fer de Vincennes à 2 travées de 8^m00 d'ouverture chacune.

Pont sur la rue Montempoivre de 40^m00 d'ouverture.



PONT SUR LA RUE MONTEMPOIVRE.
Coupe en travers.



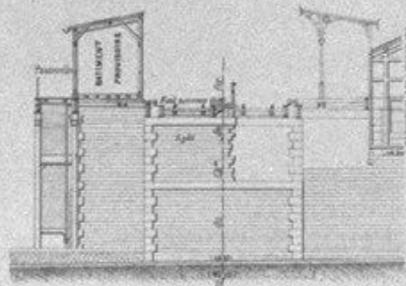
Echelle de 1/1000 p.m.

PONTS DE LA STATION DE BEL-AIR.

Vues prises du côté Paris pendant le relèvement
de la voie intérieure.

10 Janvier 1888.

PONT SUR LA RUE DES MARGUETTES.
Coupe en travers.



Echelle de 1/1000 p.m.

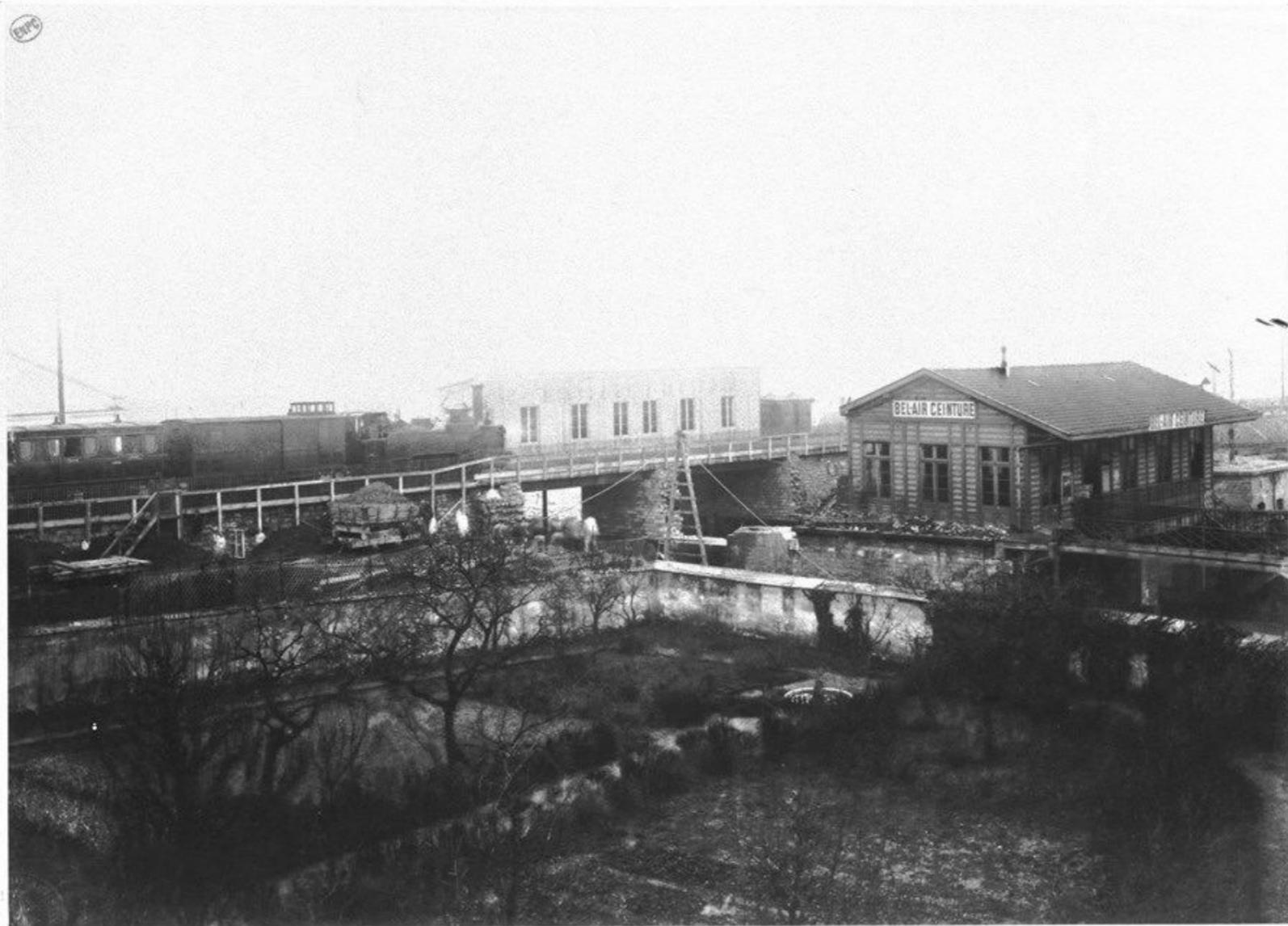
Pl. 284 II-11A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU

entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

2^e Section (3^e Période).



STATION DE BEL-AIR.

Vue prise du côté intérieur, pendant le relèvement de la Voie intérieure,
sur les Ponts de la Rue des Marquettes
et du Chemin de fer de Vincennes.

10 Janvier 1888

Pl. 237 II-12A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

2^e Section (3^e Période).

Vue prise sur la voie du côté de Bercy, après le relèvement de la voie extérieure.



Vue prise sur la voie intérieure du côté de Bercy.



STATION DE BEL-AIR (CEINTURE).

24 Février 1888.

Pl 294 II-13A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

2^e Section (3^e Période).

Vue prise du quai intérieur, côté Charonne.
(18 Juillet 1888).



Vue prise du quai extérieur, côté Charonne.
(1^{er} Février 1889).

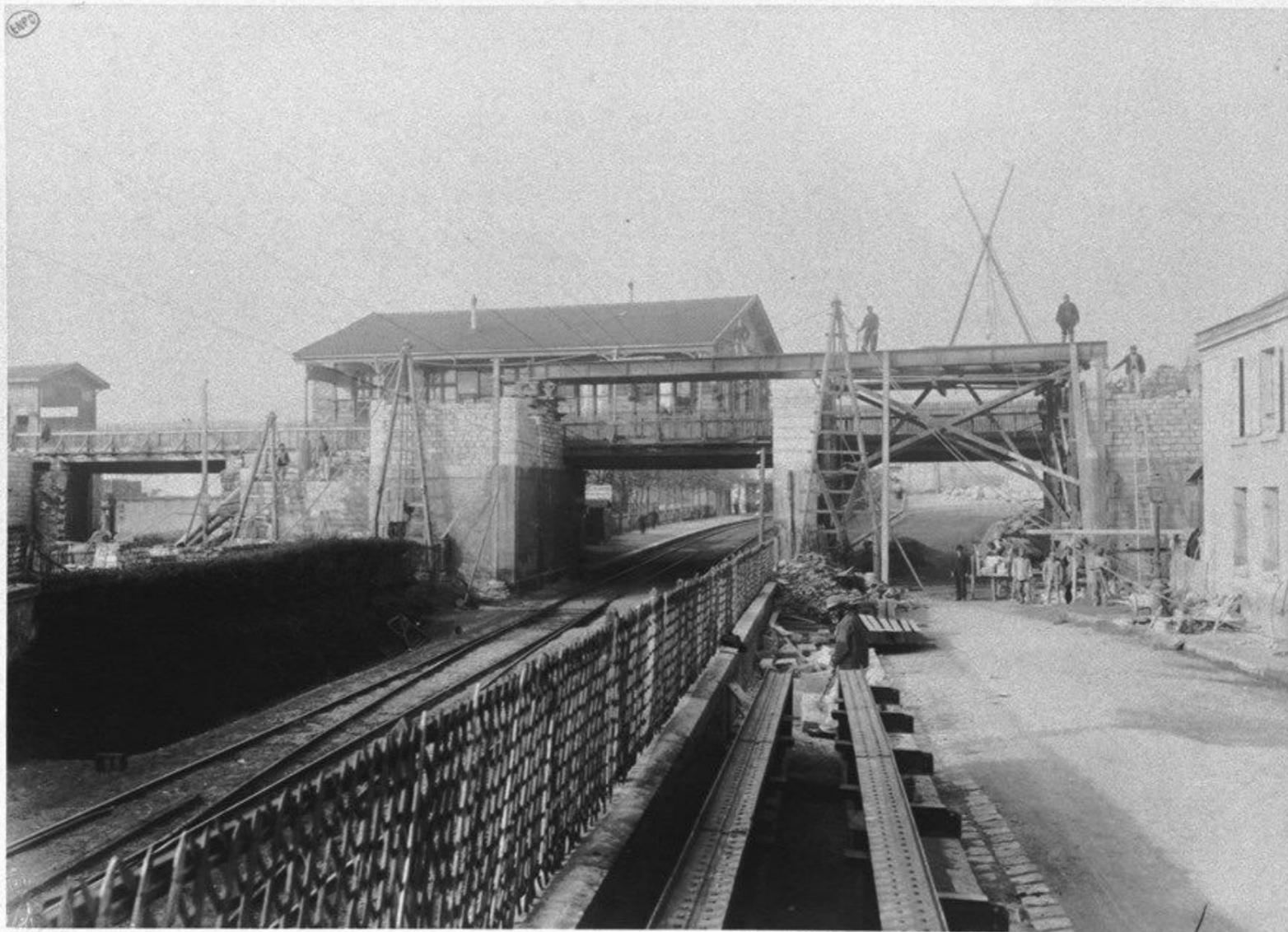


STATION DE BEL-AIR.

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

2^e Section (2^e Période).



STATION DE BEL-AIR.

Vue prise du côté extérieur, pendant le relèvement de la Voie extérieure,
sur les Ponts de la Rue Montempoivre, du Chemin de fer de Vincennes,
et de la Rue des Marquettes.

30 Octobre 1888.

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

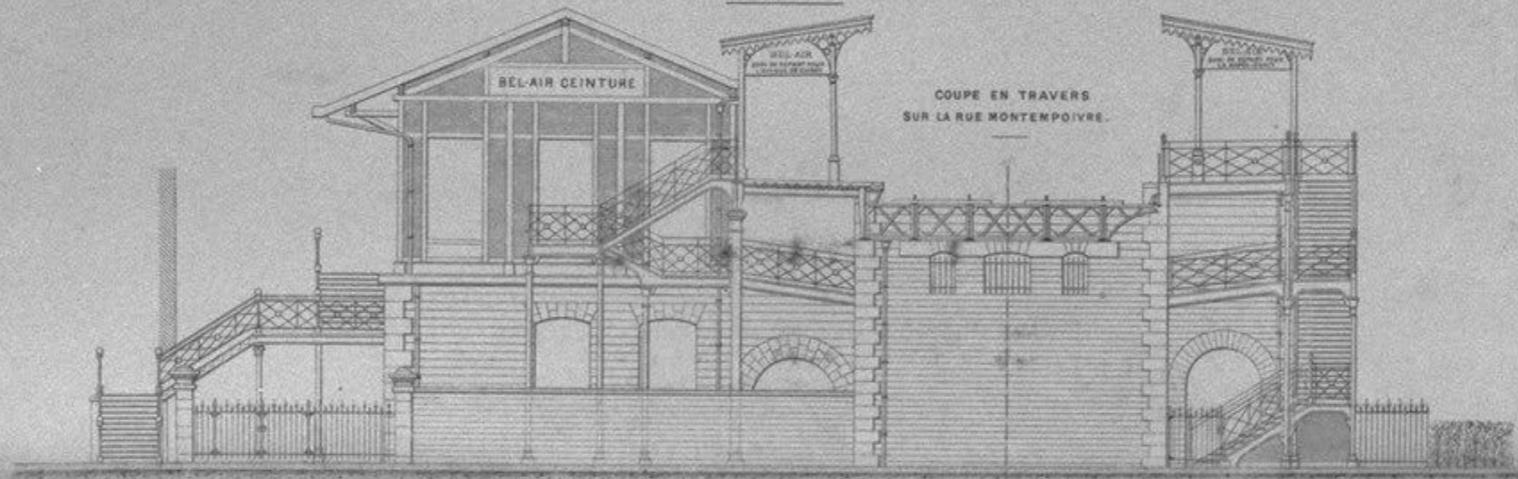
Pl. 204 II-15A

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

Vue prise sur la rue Montempoivre du côté intérieur (4 Décembre 1885).



STATION DE BEL-AIR



Pl 297 D-16A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

Vue prise sur la rue des Marquettes, du côté extérieur. (4 Décembre 1888).



STATION DE BEL-AIR.

Pl. 294 II - 17 A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

2^e Section (2^e Période).

Vue prise du côté extérieur, après la mise en place du pont provisoire.

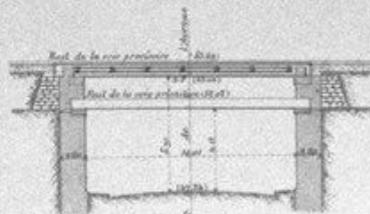


Vue prise du côté intérieur, après l'achèvement de la voie provisoire extérieure.



PONT PROVISOIRE de 10^m00 D'OUVERTURE
SUR L'AVENUE de SAINT-MANDÉ.

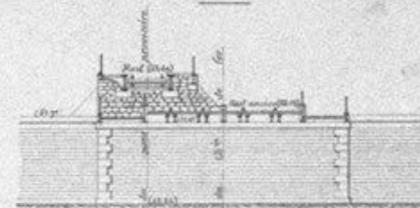
Coupe en long.



Echelle de 0^m002000

PONT PROVISOIRE de 10^m00 D'OUVERTURE
SUR L'AVENUE de SAINT-MANDÉ.

Coupe en travers.



Echelle de 0^m002000

PONT PROVISOIRE DE 10^m00 D'OUVERTURE SUR L'AVENUE DE SAINT-MANDÉ.

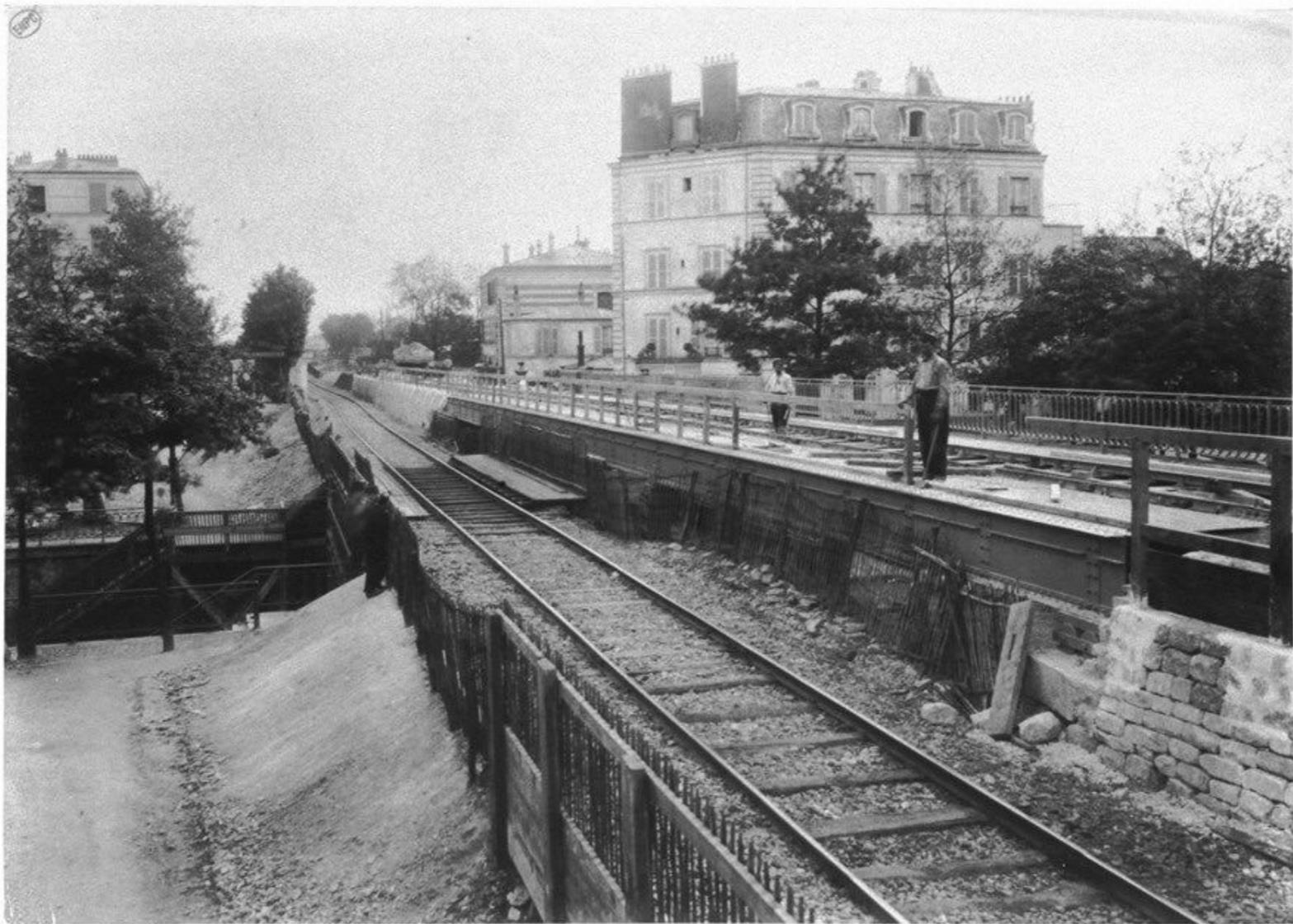
14 Janvier 1888.

Pl. 299 II-18A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

3^e Section (1^{re} Période)



VIADUC DE L'AVENUE DE SAINT-MANDÉ.

Vue prise de la ruelle du Gabon.

16 Mars 1888.

Pl. 234 II. 1894

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU

entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.



VIADUC DE L'AVENUE DE SAINT-MANDÉ

Vue prise du côté extérieur pendant la transformation de l'avenue.
(19 février 1889)

Pl 297II-20A

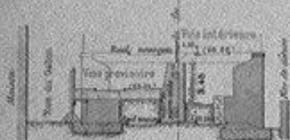
SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

3^e Section (1^{re} Période).

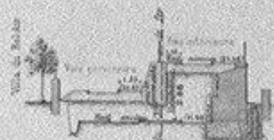


PROFIL EN TRAVERS AU PIQUET 117.



Echelle de 0/0005 m.

PROFIL EN TRAVERS AU PIQUET 119.



Echelle de 0/0005 p. m.

RELÈVEMENT DE LA VOIE INTÉRIEURE
ENTRE L'AVENUE DE SAINT-MANDÉ ET LE COURS DE VINCENNES.

1^{er} Mars 1888.

Pl. 297 II - 23 A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU

entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

3^e Section (1^{re} Période).



VIADUC DE LA RUE DE LA VOÛTE-DU-COURS.

Vue prise du Cours de Vincennes pendant la démolition partielle du Viaduc.

25 Avril 1888.

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

3^e Section (1^{re} Période).



VIADUC DE LA RUE DE LA VOÛTE-DU-COURS.

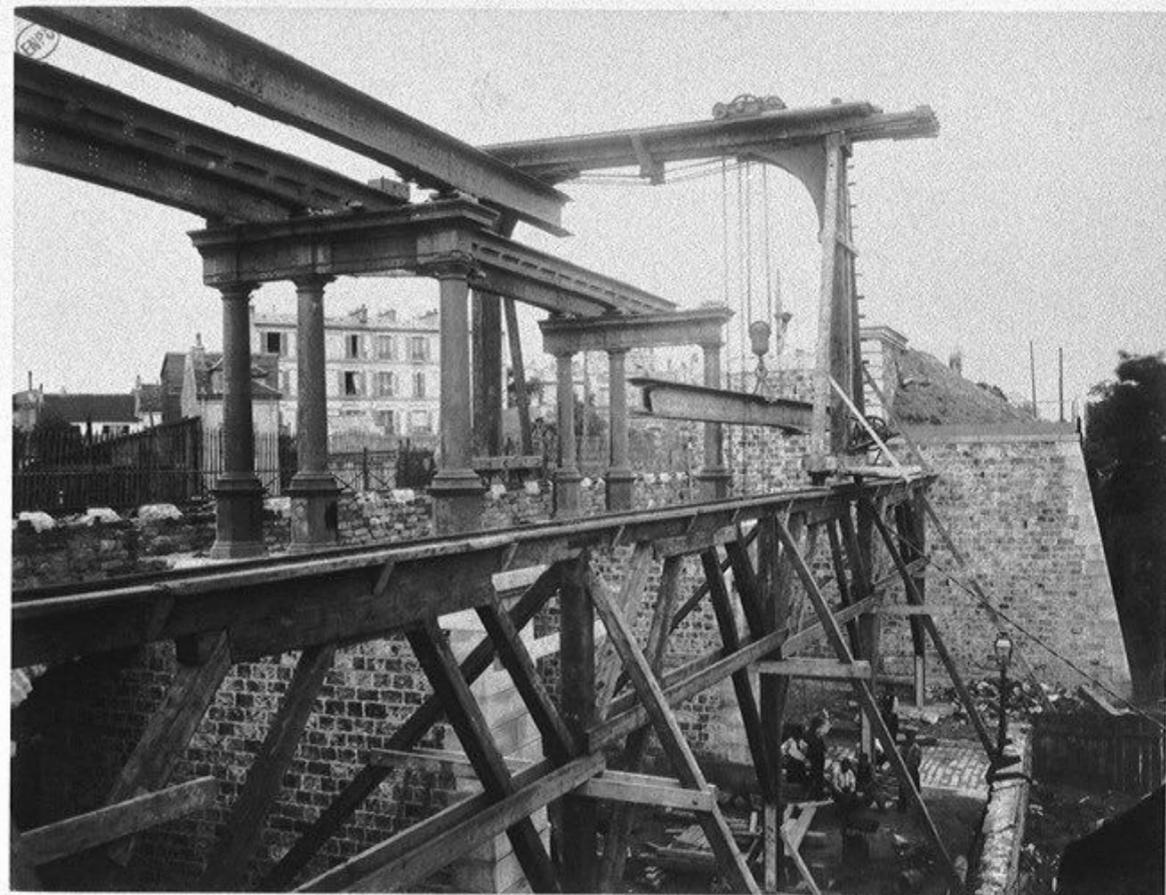
Vue générale prise de la rue de la Voûte du Cours pendant la construction du Viaduc métallique.
(3 Juillet 1888).

Pl. 294 II - 23 A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

3^e Section (1^{re} Période).



VIADUC DE LA RUE DE LA VOUTE-DU-COURS.

Vue prise du remblai côté Bergy pendant l'exécution de la voie intérieure.

(5 Juillet 1888).

Vue prise de l'Avenue de Vincennes pendant l'exécution de la voie intérieure.

(5 Juillet 1888).

Pl 204 II-24 A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

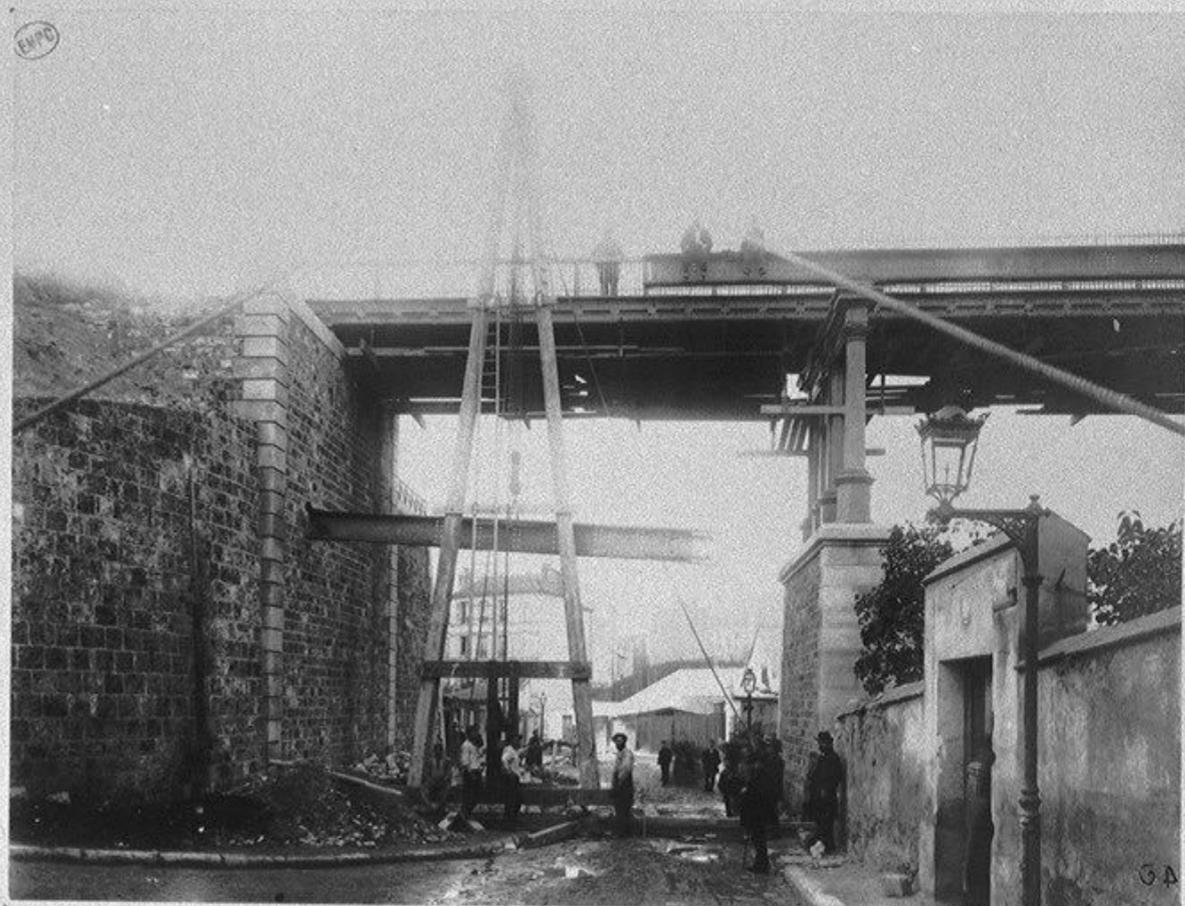
SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

3^e Section (2^e Période).

Vue prise pendant la construction des maçonneries (23 Septembre 1888).



Vue prise pendant le montage de la poutre extérieure (28 Octobre 1888).



VIADUC DE 32^m81 D'OUVERTURE
SUR LA RUE DE LA VOÛTE-DU-COURS.

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

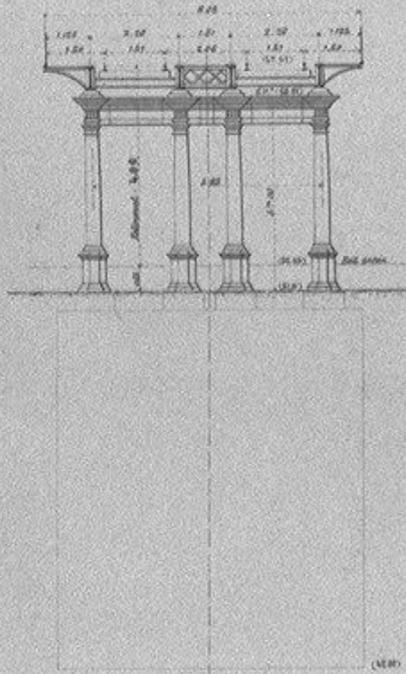
Pl. 297 II-26 A

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

3^e Section (1^{re} Période).

Vue prise du côté intérieur pendant le montage.
(15 Juillet 1888).

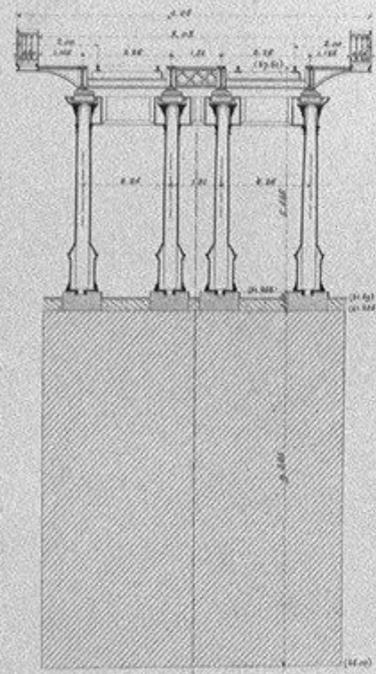
COUPE EN TRAVERS DU TABLIER
SUR L'AXE D'UNE TRAVÉE.



Echelle de 0,01 p. m.



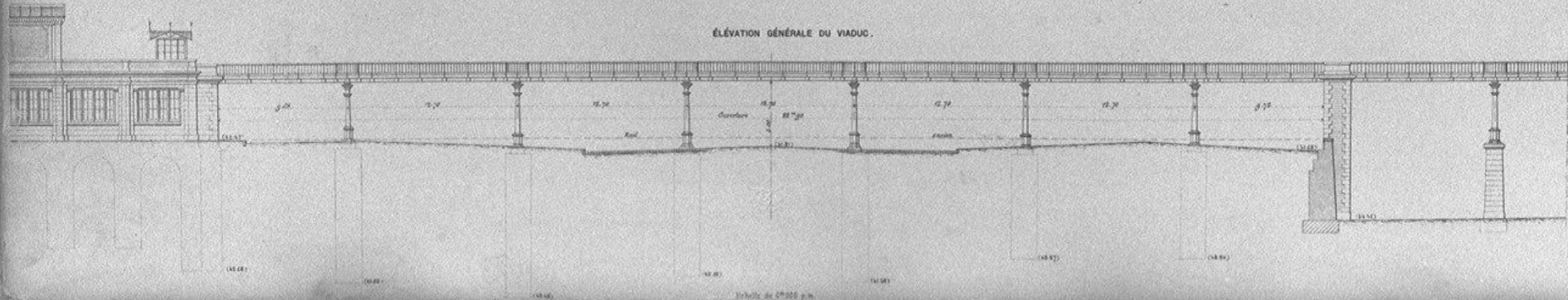
COUPE EN TRAVERS DU TABLIER
SUR L'AXE D'UN REFUGE.



Echelle de 0,01 p. m.

VIADUC DU COURS DE VINCENNES.

ÉLEVATION GÉNÉRALE DU VIADUC.



Echelle de 0,005 p. m.

Pl. 297 II-24 A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

3^e Section (1^{re} Période)



VIADUC DE 82^m90 D'OUVERTURE
SUR LE COURS DE VINCENNES

Vue prise pendant le levage de la charpente du viaduc.

(30 Juillet 1888)

Pl. 294 II - 28A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.



VIADUC DE 82^m90 D'OUVERTURE SUR L'AVENUE DE VINCENNES.

Pl. 297 - 29A

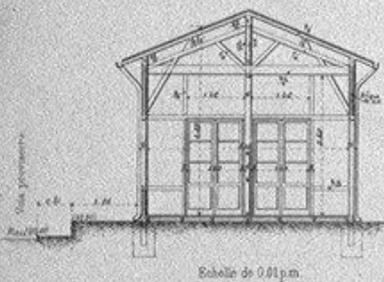
SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

3^e Section (1^{re} Période).

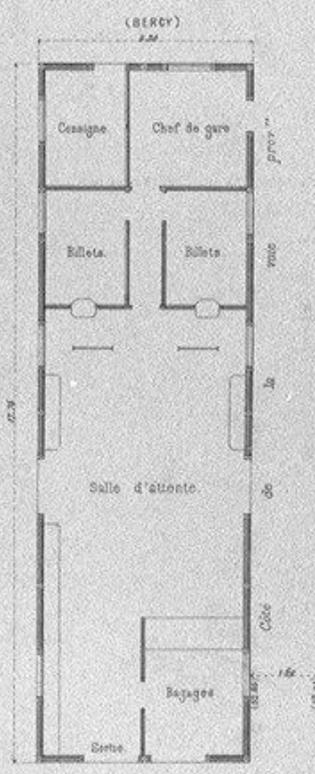


COUPE DU BATIMENT PROVISOIRE



Echelle de 0.01 p.m.

PLAN DU BATIMENT PROVISOIRE



(CHARONNE)
Echelle de 0.01 p.m.

1^{ère} STATION PROVISOIRE DE L'AVENUE DE VINCENNES.

Vue prise du côté du quai des Voyageurs.

16 Mars 1888

Pl 294 II-30A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU. entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

3^e Section (1^{re} Période).

STATIONS PROVISOIRES DE L'AVENUE DE VINCENNES

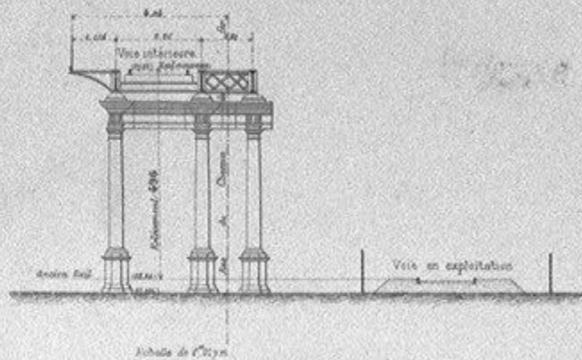
Vue de la Première Station provisoire (au niveau primitif du Ch^e de Fer) prise pendant la constrⁿ du viaduc. (31 Juillet 1888).



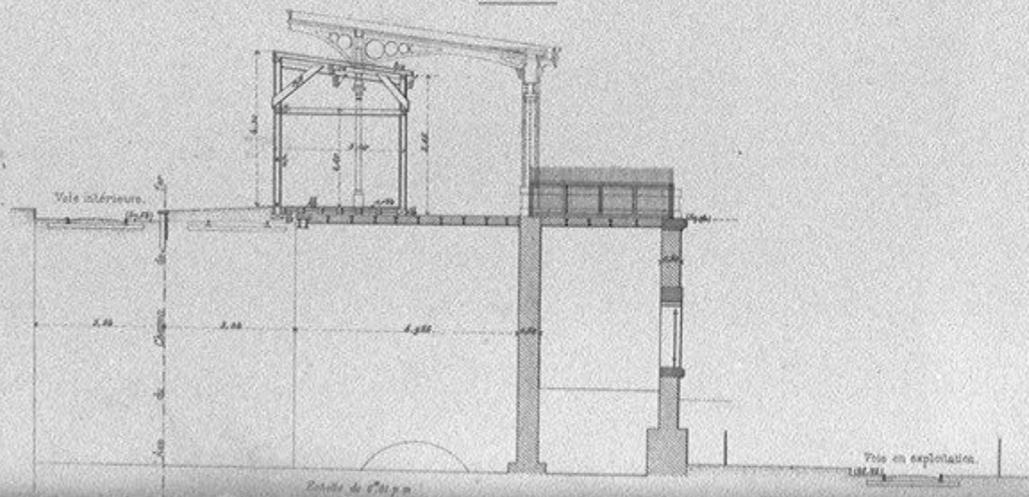
Vue de la Seconde Station provisoire (au niveau définitif du Chemin de Fer) prise pendant la construction. (23 Août 1888).



COUPE EN TRAVERS DU TABLIER.



COUPE EN TRAVERS SUR L'AXE DE LA PORTE D'ENTREE.

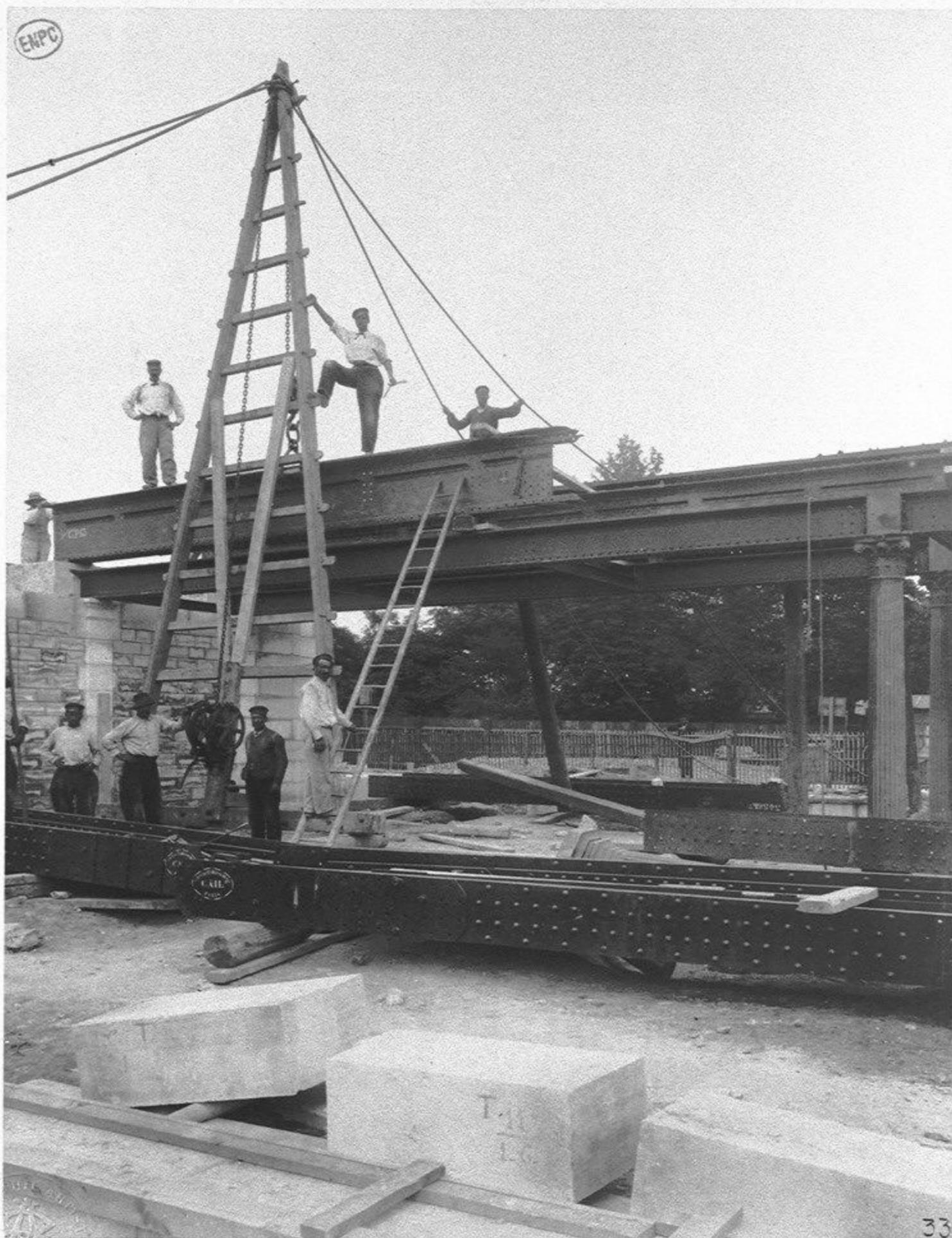


SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU

entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

3^e Section (1^{re} Période)



STATION DE L'AVENUE DE VINCENNES.

Vue prise du côté intérieur
pendant le montage du tablier métallique
(16 Juillet 1888)

Pl 294 II - 32 A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU.
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

3^e Section (2^e Période).

Vue prise pendant la construction de l'Abri du quai intérieur.
(21 Septembre 1888).



52

Vue prise pendant la construction de l'Abri du quai extérieur.
(18 Octobre 1888).



STATION DE L'AVENUE DE VINCENNES.

Pl. 294 II - 83 A.

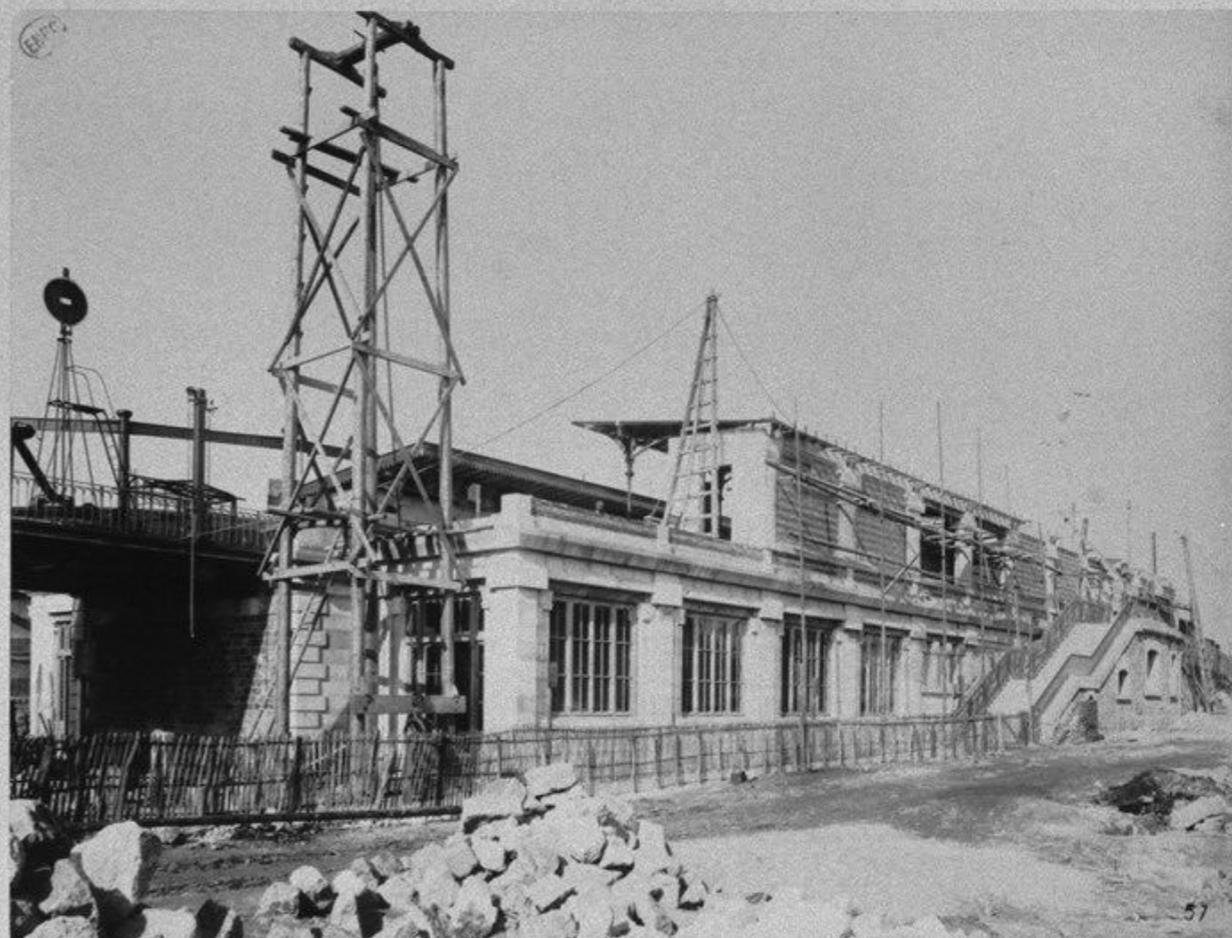
SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

3^e Section (2^e Période)

- Vue de la façade intérieure en construction.
(18 Octobre 1888)

Vue de la façade extérieure en construction
(18 Octobre 1888)



STATION DE L'AVENUE DE VINCENNES.

Pl. 297 II - 34A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

3^e Section (2^e Période).

Vue prise du quai intérieur, côté Charonne.
(18 Octobre 1888).



Vue prise du quai extérieur, côté Charonne.
(1^{er} Février 1889).



STATION DE L'AVENUE DE VINCENNES.

Pl. 297 II - 35 A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

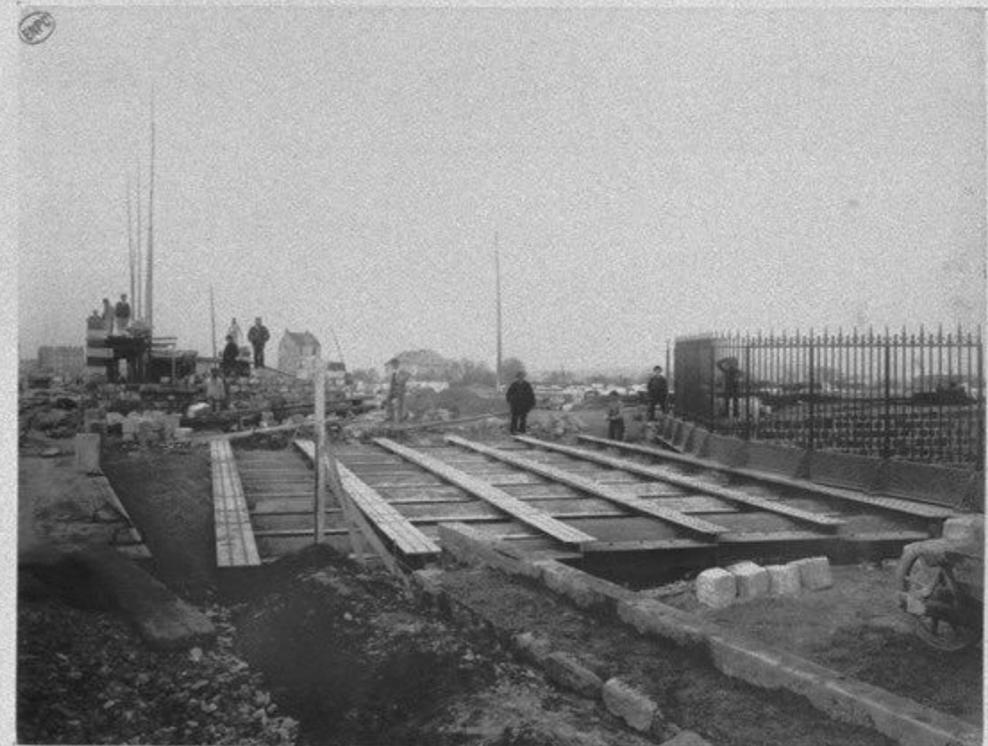
(1^{re} Période).

3^e Section.

(2^e Période).

Vue du tablier métallique du P.I. de 10^m00 d'ouverture, prise du côté extérieur (16 Juillet 1888).

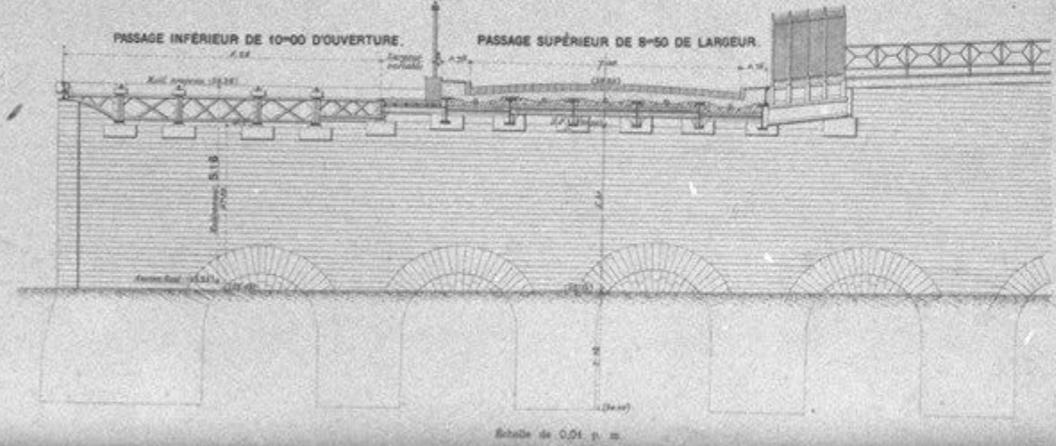
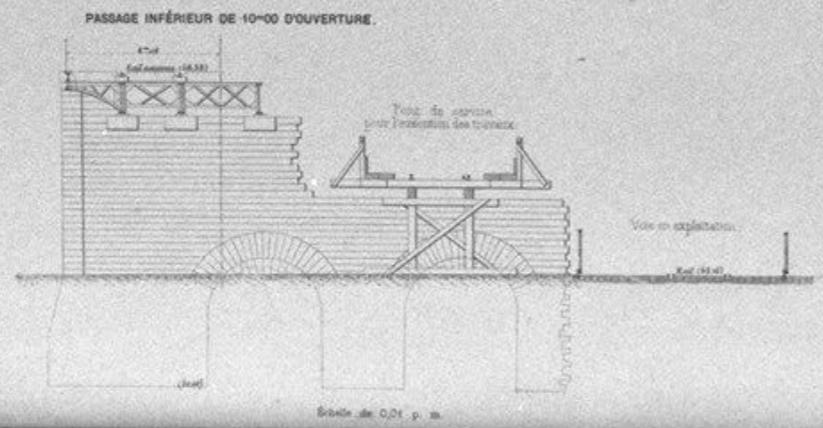
Vue du tablier métallique du P.S. de 8^m50 de largeur (30 Novembre 1888).



PASSAGE INFÉRIEUR DE 10^m00 D'OUVERTURE ET PASSAGE SUPÉRIEUR DE 8^m50 DE LARGEUR SUR LA RUE DE LAGNY.

COUPE SUR L'AXE DE LA RUE DE LAGNY.

COUPE SUR L'AXE DE LA RUE DE LAGNY.



Pl. 294 II - 36A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

3^e Section (1^{re} Période).



GARE DE CHARONNE (MARCHANDISES).

Vue prise de la rue de Lagny sur les travaux de la gare et l'installation provisoire du service des Charbons.

14 Mai 1888.

Ph 294 II - 37 A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

3^e Section (1^{re} Période).



GARE DE CHARONNE (MARCHANDISES).

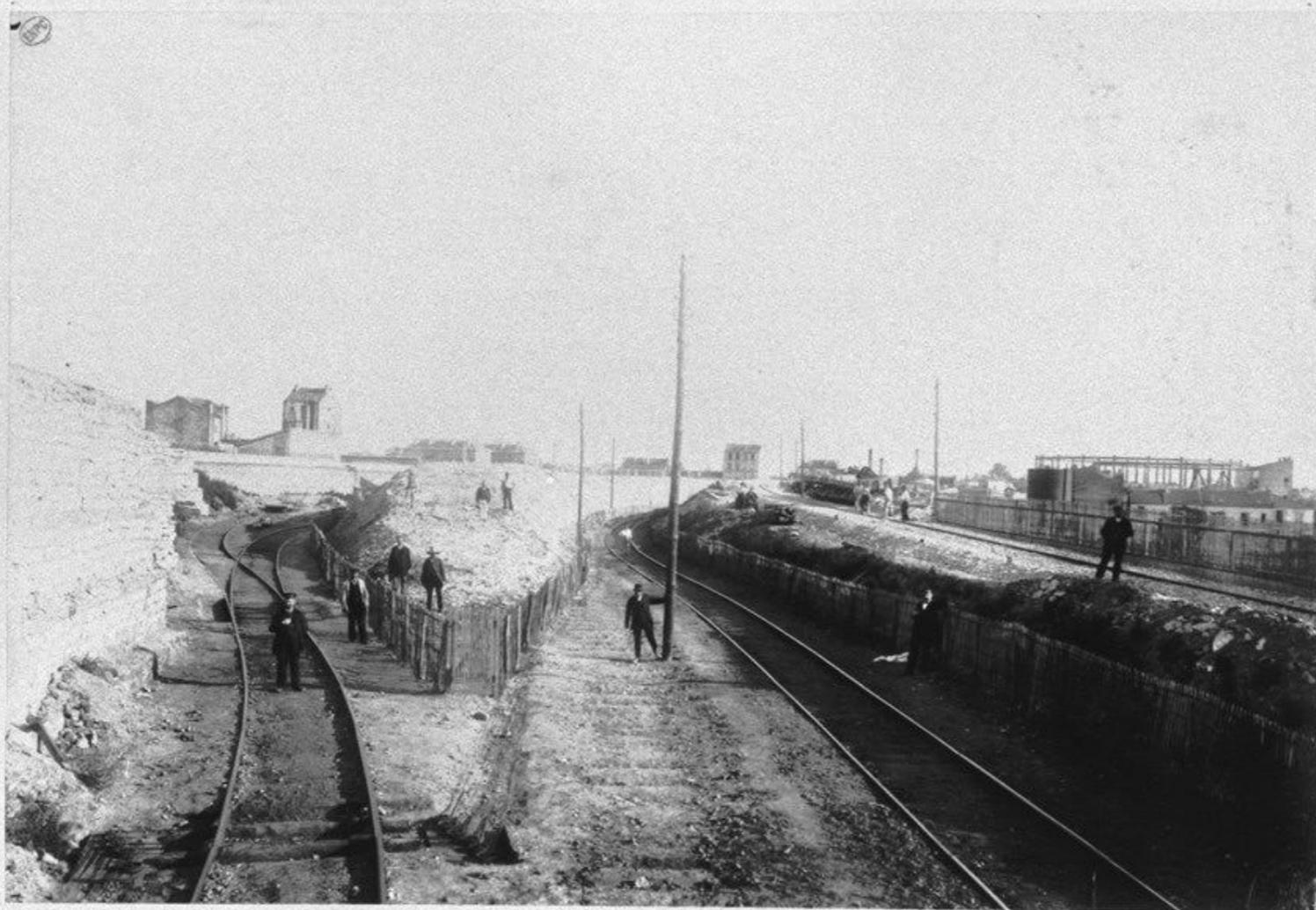
Vue prise de la rue de Lagry sur les travaux de la gare et l'installation provisoire du service des Charbons.
(23 Août 1888).

Pl. 294 II - 38 A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

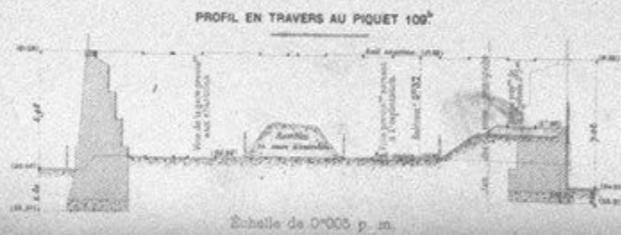
SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

3^e Section (1^{re} Période).



GARE DE CHARONNE (MARCHANDISES).

Vue prise à l'entrée de la gare provisoire aux Charbons
(23 Août 1888).



Pl. 297 II 39A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

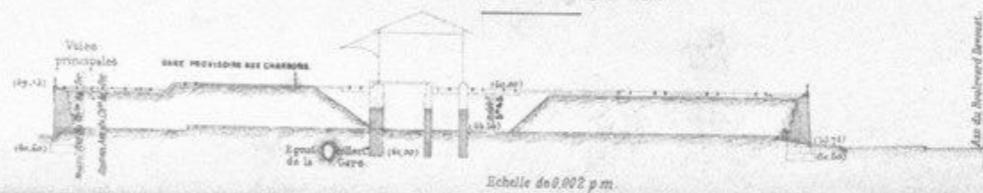
4^e Section (1^{re} Période).



GARE DE CHARONNE (MARCHANDISES).

Vue prise de la rue de Legny sur les travaux de la gare et l'installation provisoire du service des charbons.
(15 Février 1899).

PROFIL EN TRAVERS AU PIQUET 112^b.



Pl. 297 II-40 A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

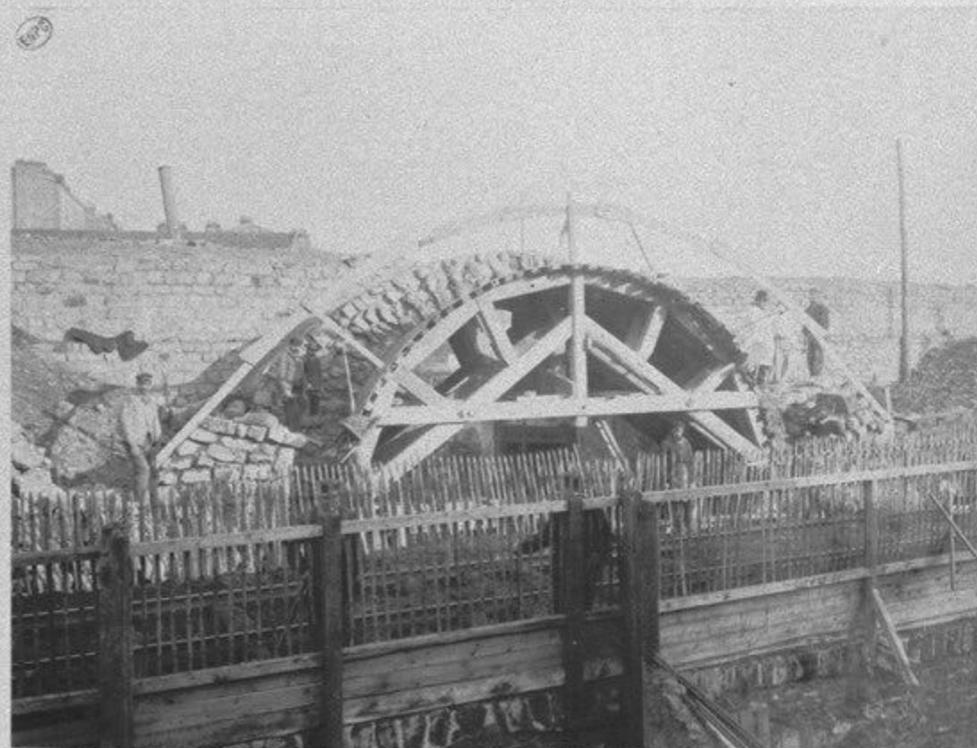
(Travaux préparatoires).

4^e Section.

(1^{re} Période).

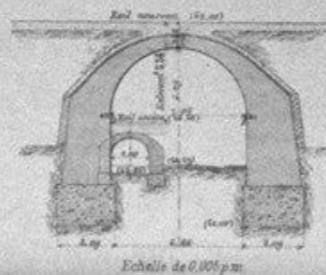
Vue prise du côté extérieur.
(27 Novembre 1888).

Vue prise du côté intérieur.
(1^{er} Février 1889).



P.I. EN MAÇONNERIE DE 7^m00 D'OUVERTURE SUR LA RUE DU VOLGA.

COUPE NORMALE A L'AXE DE LA RUE.



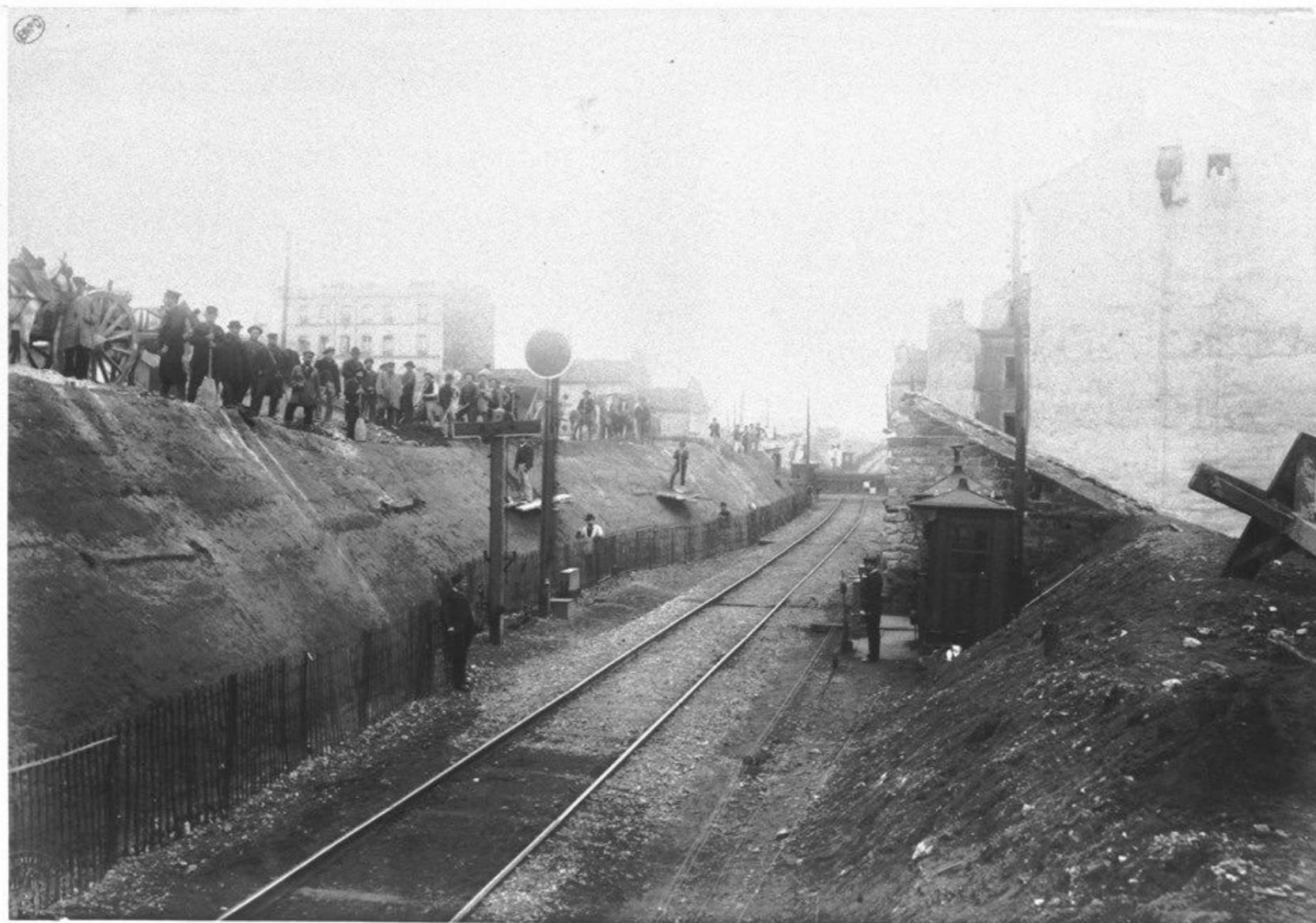
Pl. 294 II - 41 A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU

entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

4^e Section (1^{re} Période).



P. N. DE LA RUE D'AVRON.

Vue prise pendant l'exhaussement de la voie extérieure (24 Novembre 1888).

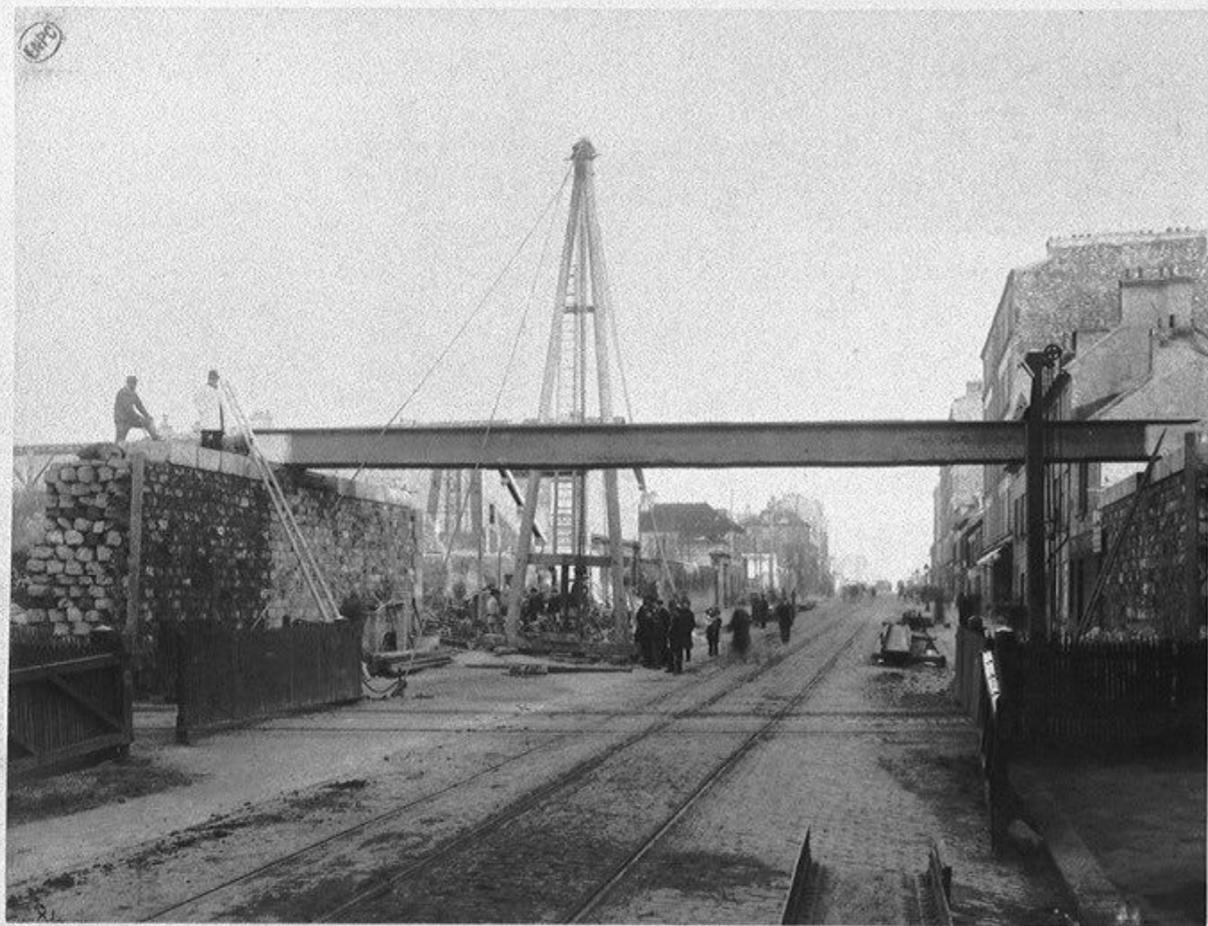
ph 29471-42A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

4^e Section (1^{re} Période).

Vue prise du côté intérieur.
(1^{er} Février 1889).



Vue prise du côté Bercy.
(10 Février 1889).



P. I. DE 17^m86 D'OUVERTURE
SUR LA RUE D'AVRON.

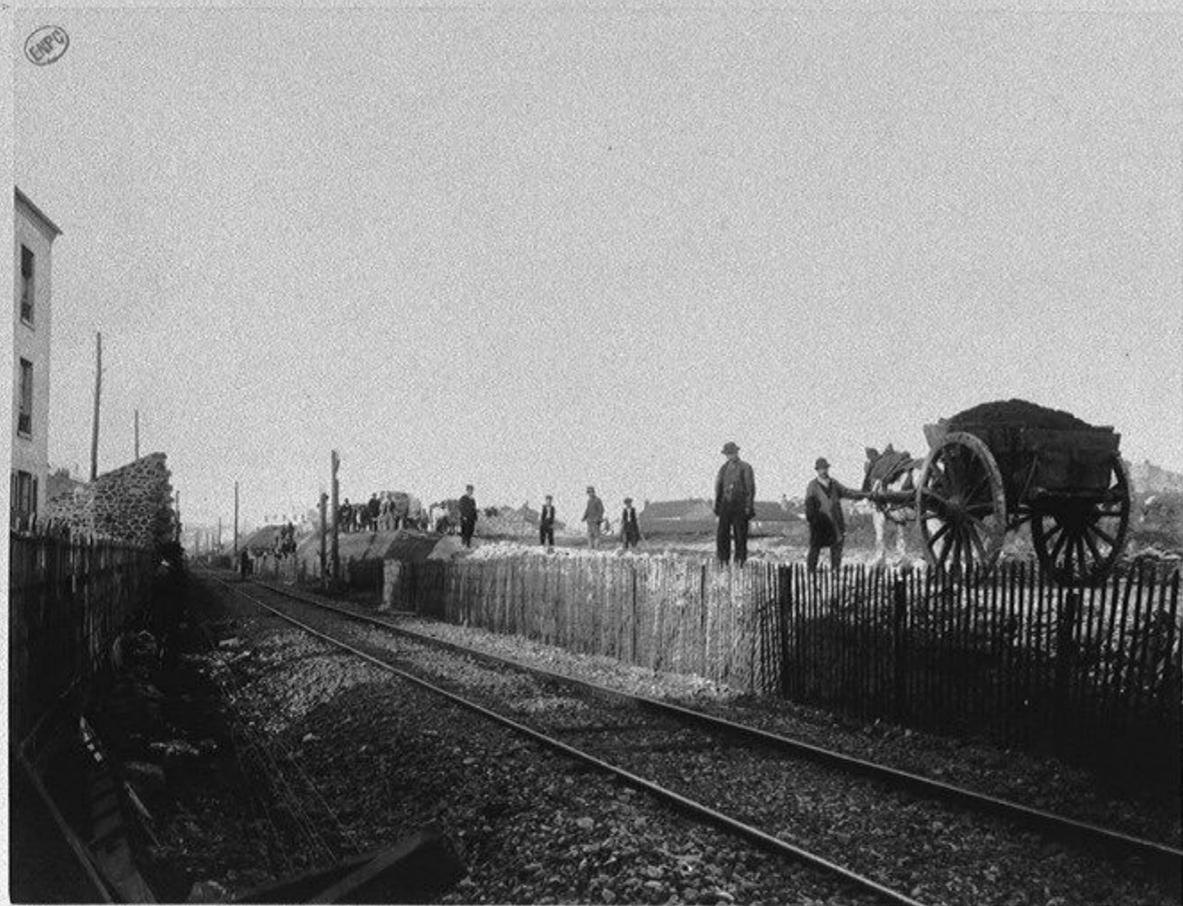
Pl 297. II - 43 A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

4^e Section (1^{re} Période).

Vues prises pendant l'exécution des terrassements et des ouvrages d'art de la voie extérieure,
entre la rue Croix-St-Simon et la rue d'Avron.
(17 Novembre 1888).



DÉCHARGE DE LA RUE D'AVRON.



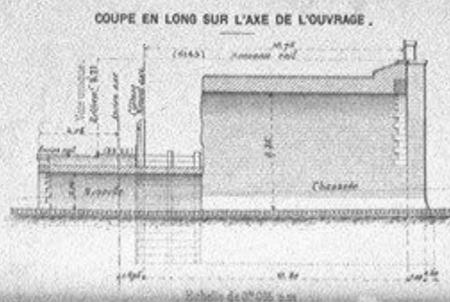
PONT SUR LA RUE CROIX-ST-SIMON.

Pl. 294 II-44A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

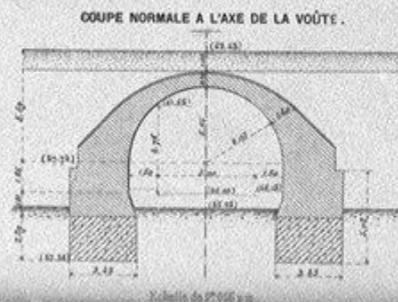
SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

4^e Section (1^{re} Période).



PASSAGE INFÉRIEUR DE 8^m00 D'OUVERTURE
SUR LA RUE CROIX-S^t-SIMON.

Vue prise sur les fouilles de fondation.
(29 Septembre 1883).

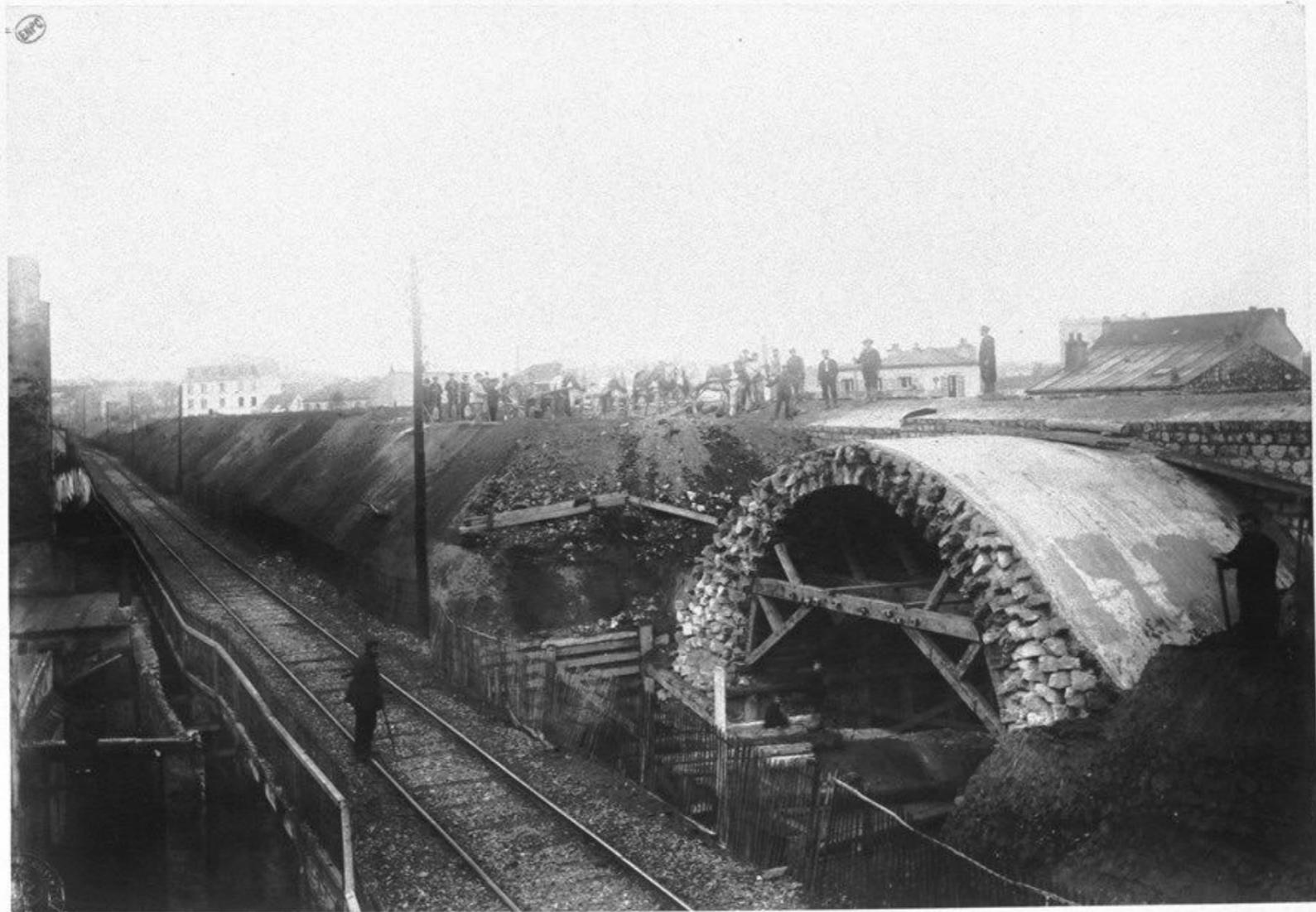


Pl. 294 II - 45A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

4^e Section (1^{re} Période).



P.I. EN MAÇONNERIE DE 8^m00 D'OUVERTURE
SUR LA RUE CROIX-S^t-SIMON

Vue prise du côté intérieur
(29 Septembre 1888)

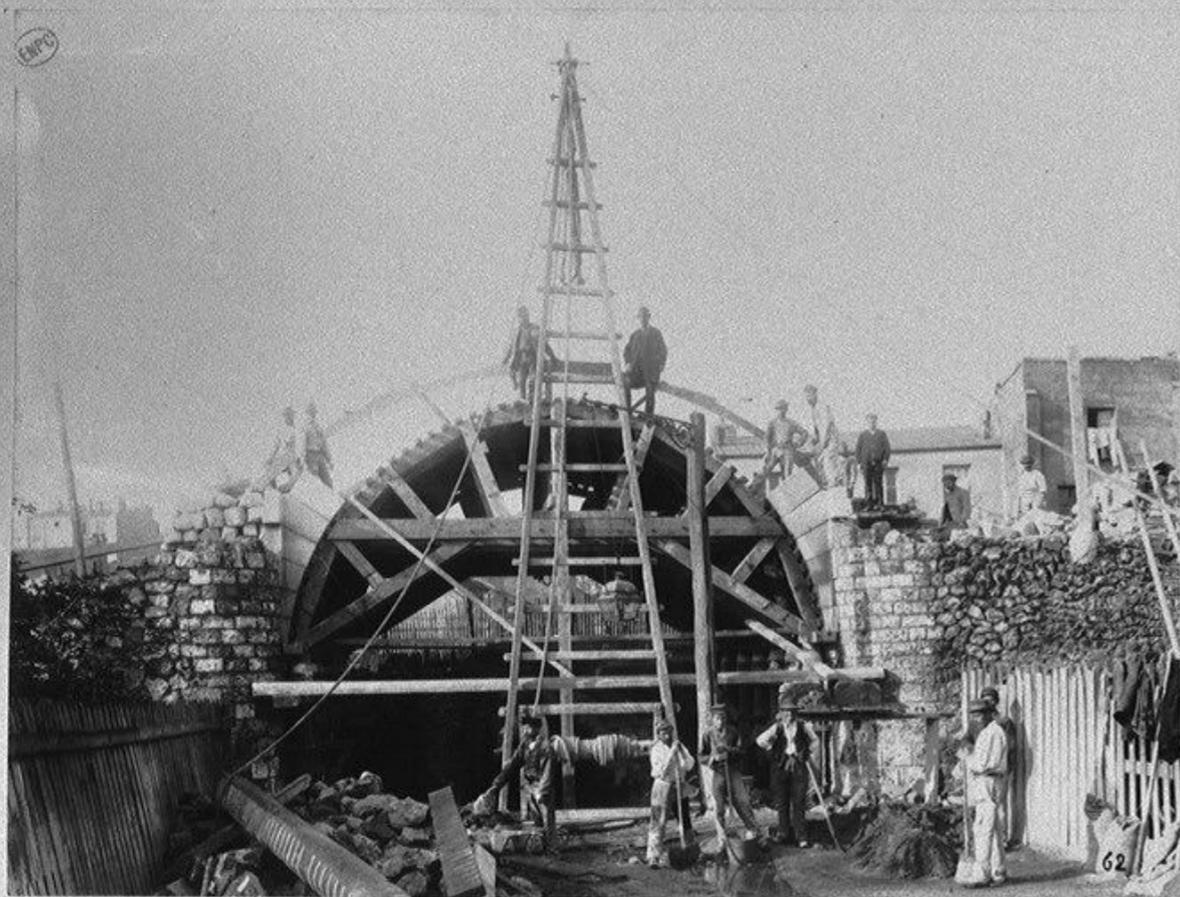
Pl. 294 II - 46A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

Travaux préparatoires de la 4^e Section.

Vue prise du côté extérieur.
(18 Octobre 1888).



Vue prise du côté extérieur.
(1^{er} Février 1889).



P. I. EN MAÇONNERIE DE 8^m00 D'OUVERTURE
SUR LA RUE CROIX-ST-SIMON.

Ph 297 II - 47 A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

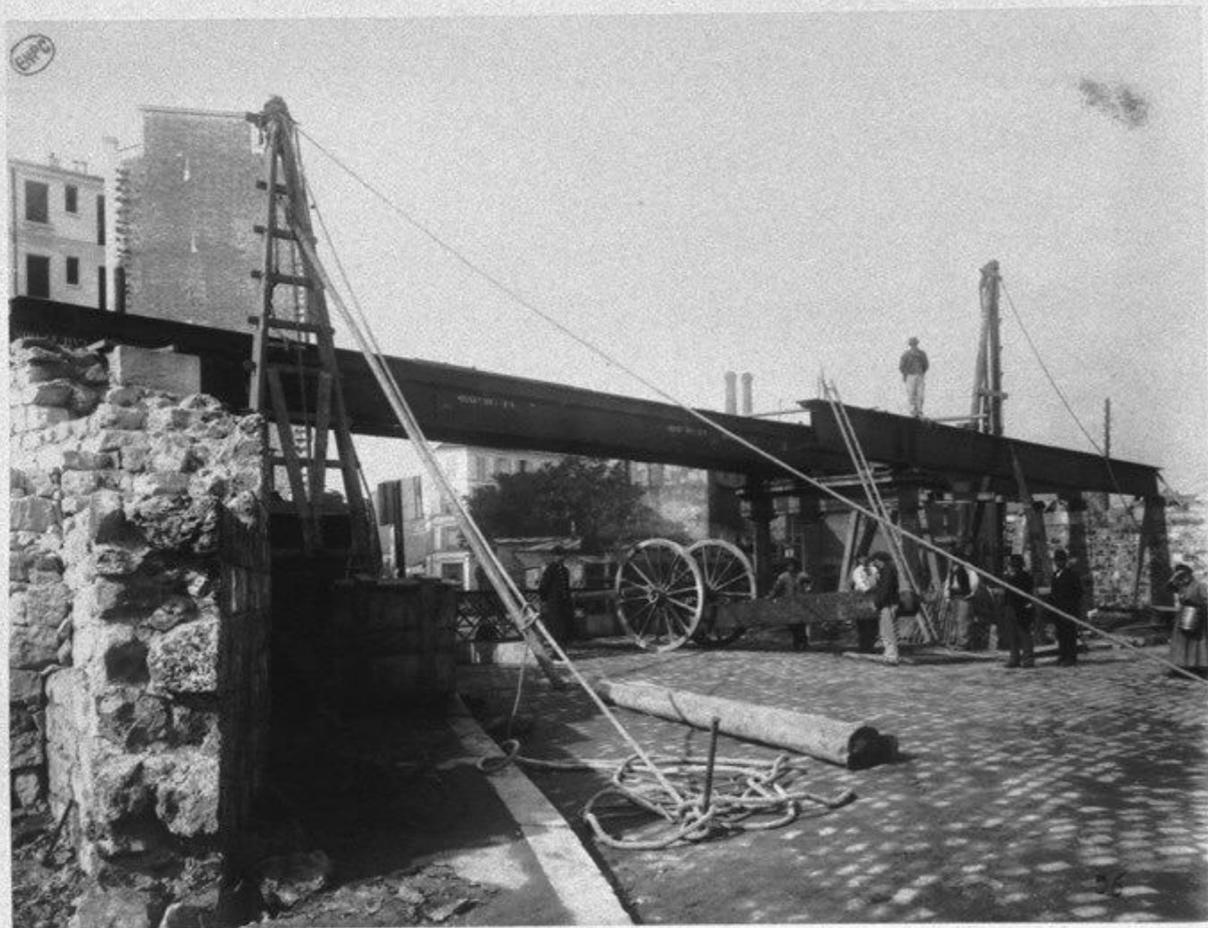
(Travaux préparatoires)

4^e Section.

(1^{re} Période)

Vue prise du côté extérieur pendant le montage des trois premières poutres (13 Octobre 1888).

Vue prise du côté intérieur pendant le montage de la quatrième poutre (7 Décembre 1888).



PASSAGE INFÉRIEUR DE 33^m00 D'OUVERTURE
SUR LA RUE DES ORTEAUX

7h 294 II - 48A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

1^{re} Section (2^e Période).

Vues prises du côté extérieur.
(22 Février 1889).



ENCORBELLEMENTS ET REFUGES.

MUR DE SOUTÈNEMENT
ENTRE LA RUE VITRUVÉ ET LA RUE DES ORTEAUX.

Ph 297 II - 49A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

4^e Section (1^{re} Période).



STATION DE CHARONNE (VOYAGEURS)

Vue prise pendant le relèvement de la voie extérieure.
(19 Février 1889)

Pl 294 II-50A

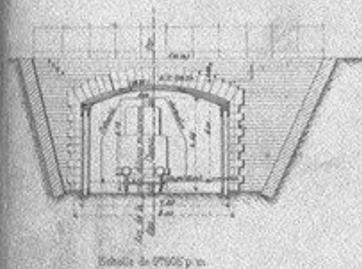
SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

3^e Section (1^{re} Période).



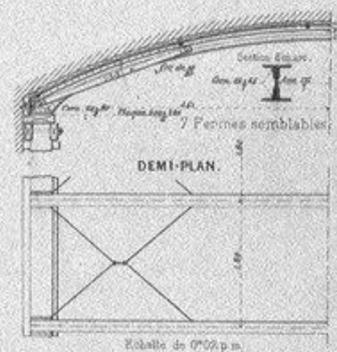
ÉLEVATION CÔTÉ DU TUNNEL.



Échelle de 0,500 p. m.

CINTRE.

DEMI-ÉLEVATION D'UN ARC MÉTALLIQUE.



PASSAGE SUPÉRIEUR DE LA RUE DE BAGNOLET.

Vue du Pont en démolition, prise du côté de l'entrée
du tunnel de Charonne

25 Mai 1886

Ph 297 II - 51 A

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER DE CEINTURE DE PARIS.

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU
entre le tunnel de Charonne et la rue de Charenton.

Travaux préparatoires de la 4^e Section.

Vue prise du côté intérieur.
(18 Juillet 1888).



Vue prise du côté du tunnel de Charonne.
(1^{er} Février 1889).



PASSAGE SUPÉRIEUR DE LA RUE DE BAGNOLET.